YERRES

Services financiers
Téléphone : 01 69 49 76 22
N/Réf : NDA/SB

Décision N° 2000/ 318

Objet : Signature de contrats pour la fourniture d'énergie électrique en tarif jaune avec Electricité De France.

Le Député - Maire de la Commune d'YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'YERRES, en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L122-20 du code des communes,

CONSIDERANT que le changement de tarif et de puissance, pour ces contrats de fourniture électrique concernant la Mairie d'YERRES, permettra de réaliser des économies budgétaires sur le poste de l'électricité et de bénéficier de nouveaux services :

- ✓ facturation mensuelle,
- ✓ information sur la puissance électrique mensuelle,
- ✓ bilan annuel des consommations et suivi tarifaire,

DECIDE

De signer des contrats pour la fourniture d'énergie électrique au tarif jaune (conditions générales et particulières) avec ELECTRICITE DE FRANCE Services Villejuif, Agence Entreprises et Collectivités, 1, allée Hélène Boucher – Parc ORLYTECH - PARAY VIEILLE POSTE – 91781 WISSOUS Cedex. Les compteurs suivants sont concernés :

Référence	Libellé	Puissance souscrite	**Puissance à souscrire**
375 124 520 181	Bâtiments communaux impasse de la prairie	42 KVA	42 KVA
376 215 510 702	Marché couvert patinoire, rue Louis Armand	42 KVA	42 KVA
375 515 360 630	GS Brossolette 13 rue Lucien Manès	192 KVA	90 KVA
375 124 510 179	GS des Tournelles, impasse de la prairie	60 KVA	60 KVA
375 606 015 610	GS des Godeaux, 45 rue G. Péri	66 KVA	66 KVA

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 0, article 60612.

Fait à YERRES, le 13 novembre 2000

Le Député – Maire,

MAIRIE D'YERRES * 91 (Essonne) *

Nicolas DUPONT - AIGNAN

REÇU LE
16 NOV. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY